

LDW

Vous limiter la responsabilité en cas de dommage de vol

Nous proposons des solutions de location de haute qualité pour le contrôle de la puissance et de la température.

Pendant la période de location, les clients sont entièrement responsables de la perte ou des dommages à notre équipement, qui nécessitent une assurance adéquate.

Nous offrons aux clients la possibilité de limiter le risque avec un Lost & Damage Waver (LDW).



Qu'est-ce-que LDW?

Un Waver Lost & Damage est un type d'assurance particulier qui est souvent offert lorsque vous louez du matériel, pour assurer le matériel loué contre les risques de dommages et de vol.

Comment fonctionne LDW?

- Moyennant des frais facturés par Pon Energy Rental, Pon Energy Rental et le client conviennent de renoncer à la responsabilité du client.
- Le LDW couvre le client au cas où notre équipement (tous les équipements, y compris les câbles, les réservoirs, etc.) est endommagé ou volé.
- Le LDW ne couvre pas en cas de dommage international ou de négligence du client.
- En cas de dommages, l'assurance Pon Energy Rental couvrira les dommages moins une franchise par contrat d'assurance (le cas échéant).

Avez-vous assuré notre installation?

- **OUI** - Une preuve d'assurance suffisante doit être fournie.
- **NON** - Si vous n'avez pas d'assurance, nous pouvons vous proposer deux options.
- **Option 1:** 5% du montant de la location avec une franchise de 25.000€.
- **Option 2:** 10% du montant de la location sans franchise.

PON
ENERGY RENTAL

CAT

Pon Energy Rental offre au locataire la possibilité de limiter sa responsabilité en cas de vol ou d'endommagement de nos équipements par le Loss & Damage Waver (LDW). Cette LDW garantit le locataire contre la responsabilité de la réparation ou du remplacement de l'article loué à la suite d'un incendie, d'un vol, de dommages attribuables ou non attribuables. LDW ne couvre pas en cas de dommage intentionnel ou de négligence du locataire. Les pertes et dommages ne peuvent être refusés qu'en présentant à Energyst une preuve d'assurance valable pour les événements mentionnés ci-dessus. Si le locataire n'est pas en mesure de fournir à Energyst un certificat d'assurance valide, Pon Energy Rental facturera au locataire le LDW. Ces frais s'élèvent à 10% du montant total de la location ou 5% avec une franchise égale au montant des dommages à notre équipement, maximisés à 25,000€.